

Septembre 2005

Numéro 13



EDITO

Septembre 2005 : C'est parti pour 4 ans

La composition de la nouvelle commission nationale a subi des changements importants, nos aînés Jacques Weyn (62), René Rey (05), Robert Grangeigne (86) ont souhaité prendre un peu de recul et de laisser l'avant de la scène à une équipe rajeunie, mais nous savons que nous pourrions toujours compter sur eux ponctuellement lors des manifestations ou stages nationaux.

Les 3 nouveaux membres sont : Jean-Pierre Cayet (29), Raymond Isard (05) et Jean-Paul Roché (57).

Lors de notre première réunion de travail nous avons pu mesurer combien la tâche était vaste et complexe. Malgré une équipe revue à la baisse par le Comité Directeur suite à la radiation sans appel de Stephen Singer et Jean-Paul Thebault, nous sommes prêts à relever le défi, il faut maintenir le cap, pérenniser et développer les actions engagées par l'équipe précédente et conserver une cohérence avec les concepts directeurs de l'Ufolep.

Les grandes lignes de nos objectifs :

- Organiser et redynamiser les critères nationaux (aéro, naval, roulant).
- Mettre en place le plan quadriennal de formation (animateurs, formateurs et officiels).
- Établir des relations avec les autres fédérations délégataires.
- Améliorer la communication interne et externe.

La réussite de notre mission ne pourra se faire sans la participation de tous, que vous soyez adhérent, animateur ou dirigeant. Nos actions nécessiteront la mise en synergie de toutes les initiatives qu'elles soient locales, départementales ou régionales.

Encore un grand coup de chapeau et un grand merci pour le travail accompli par nos amis de l'ancienne CNS.

Bonne lecture à tous

Modélisme votre

Jean-Paul Roché

Resp. Administratif & Sportif de la CNS

Visitez le centre de ressources du SAM-CLAP,
déjà plus de 34 000 visiteurs !!!

<http://clap54.free.fr>

Des plans, des infos, la rubrique de la CNS...
et bientôt, vos propres contributions !



PARTICIPEZ à la Lettre de SAM !!!

La Lettre de SAM est aussi VOTRE bulletin d'information. Nous attendons donc vos contributions, de quelque sorte qu'elles soient : articles de fond, infos activités, clubs ou région, fiches techniques, calendriers, manifestations, petites annonces, constructions, etc.

Envoyez les à clap54@fol54.org ou par courrier à Didier JACQUELIN - 6, place Fontaine Marant - 88140 Bulgnéville.

Directeur de la publication : Philippe MACHU

Responsable de la rédaction : Didier JACQUELIN

Réalisation et diffusion : Stephen SINGER clap54@fol54.org

Pour tout contact : Arnaud JEAN - UFOLEP 3 rue Récamier 75341 PARIS Cedex 07

☎ 01 43 58 97 79 ☎ 01 43 58 97 74 ✉ ajeau@laligue.org

Ont participé à ce numéro : D. JACQUELIN - A. JEAN - A. GLESS - G. ROCHE - JP ROCHE - S. SINGER - J. WEYN

SOMMAIRE

Page 1 :

- ✓ Éditorial
- ✓ Participez à la lettre de SAM !

Page 2 :

- ✓ Coordonnées membres responsables de travail SAM-CLAP

Page 3 :

- ✓ Relation avec la Fédération Française d'Acromodélisme
- ✓ Projet quadriennal 2005 - 2009

Page 4 :

- ✓ Les 7 mousquetaires de la CNS Sam-CLAP
- ✓ Groupes de réflexions 2006
- ✓ Modifications règlements

Page 5 :

- ✓ Modifications règlements (suite)

Page 6 :

- ✓ Modifications règlements (fin)
- ✓ Informations diverses (fête régionale du sport et critérium national de voiture).
- ✓ Dates des critères nationaux

Page 7 :

- ✓ Offshore 35 cm3

Page 8 :

- ✓ Avion Izicraft

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

COORDONNEES MEMBRES RESPONSABLES et GROUPES DE TRAVAIL SAM-CLAP

Nom	Adresse	Téléphones				E-mail
		Free	Perso	Portable	Travail ou Fax	
AUBRY Yves	80 rue des Chasses Courtieux - 60230 - Chambly		01.30.34.98.23.			daraubry@free.fr
CAYET Jean-Pierre	Beg Roz Ruat - 29910 - Trégunc		02.98.60.20.04.	06.86.60.03.07.		jpierre.cayet@libertysurf.fr
COUPLET André	630 Rue Léopold Dusart - 59590 - Raismes		03.27.36.74.34.	06.63.62.86.09.		andre.couplet@free.fr
DUBOIS Fabrice	97 Rue du Beau Rietz - 62840 - LORGIES			06.61.27.02.83.		fab.dub@wanadoo.fr
GLESS Alain	18 Rue des Ammonites - 54280 - Seichamps		03.83.29.30.62.	06.07.73.80.65.		alain.gless@free.fr clap54@free.fr
GRANSEIGNE Robert	13 Rue de Jardres - 86800 - Lavoux		05.49.01.78.83.	06.67.01.88.65.		robert.granseigne@libertysurf.fr
GUERIN Michel	Samoyas - 07430 - Savas		04.75.67.67.97.		04.75.67.60.01.	grandmu@magedos.com
HAUTOT Jean-Paul	197 Voie Grout - 76170 - St Nicolas de la Taille		02.35.39.79.72.	06.87.33.03.62.		jphautot@wanadoo.fr
ISNARD Raymond	Les Pommiers - 17 Chemin Jau - 05000 - Gap		04.92.51.70.05.			raymond.isnard@free.fr
JACQUELIN Didier	6 Place Fontaine Marant - 88140 - Bulgnéville		03.29.09.13.36.	06.89.88.51.43.	Fax 03.29.09.15.65.	djacquelin@wanadoo.fr
JEAN Arnaud	UFOLEP - 3 Rue Récamier - 75007- Paris			06.86.73.88.71.	01.43.58.97.65.	aiean@lalique.org
KELLNER Laurent	157 Ave Charles De Gaulle - 69160 - Tassin la Demi Lune			06.11.88.12.29.		
LE QUELLENEC Claude	Cercle Paul Bert - 3 Rue Rapatel - 35200 - Rennes		02.99.32.33.40.		Fax 02.99.32.89.50.	rapatel@cerciepaublert.asso.fr
LITTIERE Bernard	30, l'Amandier - 02200 - Pommiers		03.23.73.04.40.			bernard.littiere@wanadoo.fr
REY Jean-Claude	195 Rue de la Ville de Paris - 95530 - La Fréte sur Seine			06.88.55.83.32		reyjeanclaude@free.fr
REY René	Les Rousses - 05310 - Champocella		04.92.20.95.42.	06.83.84.25.81.		r.c.rey@wanadoo.fr
ROCHE Georges	UFOLEP 92 - 101_111 Ave Jules Quentin - 92000 - Nanterre			06.08.17.72.61.	01.46.69.92.04.	groche@lalique92.org
ROCHÉ Jean-Paul	8 Rue Goëthe - 57300 - Hagondange		03.87.70.20.82.		03.82.51.61.82.	jibe.roche@free.fr
SINGER Stephen	UFOLEP 54 - 49 Rue Isabey - 54052 Nancy cedex 38 rue du Gal Leclerc - 54770 - Bouxières aux Chênes		03.83.31.01.09.	06.81.89.94.29.	03.83.92.56.10.	ssinger@fol54.org clap54@fol54.org ufolep54@fol54.org
THEBAULT Jean-Paul	6 Rue de Wellingborough - 79000 - Niort		05.49.33.21.36.	06.86.08.31.36.		jpthebault@free.fr ufolep-flep@lalique.org
THOUIN Michel	13 Rue Auguste Renoir - 37270 - St Martin le Beau		02.47.50.63.49.			micolthou1@cegetel.fr
WEYN Jacques	18 Rue Pasteur - 62810 - Avesnes le Comte	08.71.14.19.36	03.21.48.47.28.	06.27.02.25.26.		weyn@free.fr

Relation avec la Fédération Française d'Aéromodélisme

La convention signée entre les deux structures date du 25 avril 1968, convention stipulant :

Préambule :

Afin de rendre plus efficace leur action près du plus grand nombre de jeunes et d'adultes, les organisations qui dispensent l'enseignement et assurent la pratique des activités aéronautiques qui se doivent d'unir et de coordonner leurs efforts dans ce domaine.

La présente convention définit les règles d'association entre le Groupement National des Unions Régionales d'Associations Aéronautiques, la Fédération Française de Vol à Moteur, la Fédération Française de Vol à Voile, la Fédération Française d'Aéromodélisme et la section aéronautique de la Ligue Française de l'Enseignement (Centre Laïque d'Aviation Populaire).

Article 1 :

Il est convenu, entre le Groupement National des Unions Régionales d'Associations Aéronautiques, la Fédération Française de Vol à Moteur, la Fédération Française de Vol à Voile, la Fédération Française d'Aéromodélisme et la section aéronautique de la Ligue Française de l'Enseignement (Centre Laïque d'Aviation Populaire), que ces organismes associent leurs efforts en vue d'encourager, faciliter et développer la connaissance et la pratique de l'Aéronautique et des différentes activités s'y rattachant.

Article 2 :

Le Centre Laïque d'Aviation Populaire est admis au sein de chaque Fédération Française de spécialité en qualité de membre associé. Cette association conserve à chacune des deux organisations son originalité et son autonomie.

Participation des « Clapistes » aux manifestations officielles organisées et contrôlées par la Fédération Française d'Aéromodélisme :

En application de la convention du 25 avril 1968, les membres du CLAP peuvent participer aux compétitions officielles FFAM. A cet effet, ils doivent être titulaires d'une licence spéciale CLAP-FFAM, délivrée par l'aéro-club de rattachement.

On trouvera plus loin, le fac-similé de cette pièce délivrée en 1974, ainsi que les modalités de délivrance définies par la FFAM et le service national CLAP qui participe, pour une part, à cette cotisation spéciale.

Les membres âgés de plus de 21 ans sont soumis aux conditions réservées aux membres adultes de la FFAM.

Didier Jacquelin

Projet quadriennal 2005 - 2009

Lors de l'assemblée générale de l'UFOLEP à Niort, le projet de plan quadriennal 2005-2009 a été établi autour des axes suivants :

- ◆ Mieux affirmer notre identité.
- ◆ Agir sur tous les territoires.
- ◆ Assurer l'éducation par le sport tout au long de la vie.

Lors de la préparation de ce projet, la CNS Sam-CLAP a proposé pour :

« Mieux affirmer notre identité », afin de répondre à la demande des licenciés : Reconduction et aménagement des critères nationaux existants (aéro et naval) et confirmation de la relance du critérium national de modèles roulants.

Informé et faire reconnaître le Sam-CLAP



par les instances gouvernementales.

Rapprochement avec la FFMN, élaboration d'actions communes ou concertées permettant aux différents partenaires d'exprimer leurs particularités et d'échanger les idées et techniques.

« Agir sur tous les territoires », car le Sam-CLAP n'est pas assez connu et doit affirmer son identité et son savoir faire par rapport aux autres fédérations : Élaboration d'un document de présentation et de promotion des activités, développement de l'information et de la communication par la lettre de SAM et l'élaboration d'un site internet.

« Assurer l'éducation par le sport tout au long de la vie », afin de passer du licencié consommateur à l'acteur responsable : Responsabilisation des licenciés, notamment des jeunes, à l'organisation des rencontres, participation à la gestion des fréquences et à l'application des règlements, à la formation d'animateurs modélistes.

Didier Jacquelin

Les 7 mousquetaires de la CNS Sam-CLAP

Les 10 et 11 septembre 2005, c'est la première réunion des membres de la nouvelle CNS, fortement écorchée grâce à l'incompréhension et aux réactions de certaines instances parisiennes. Ont donc été retenus : André Couplet (comité directeur), Arnaud Jean (permanent), Jean-Pierre Cayet, Raymond Isnard, Didier Jacquelin, Georges Roche et Jean-Paul Roché (membres).

Cette réunion qui se tenait dans le fief de Georges Roche, avait un ordre du jour important. Déjà, il fallait prendre nos repères et aller droit au but en répartissant les tâches au sein du groupe.

L'organisation de la CNS, dont **Jean-Paul Roché est le responsable**, est la suivante :

Commission aéro : Responsable : Jean-Paul Roché, Didier Jacquelin, Raymond Isnard, Stephen Singer.

Commission sports aériens : Responsable : Didier Jacquelin, Raymond Isnard.

Commission naval : Responsable : Raymond Isnard, Jean-Pierre Cayet, Didier Jacquelin, Jean-Paul Roché.

Commission roulant : Responsable : Georges Roche, Jean-Pierre Cayet.

Commission communication : Responsable : Georges Roche, Didier Jacquelin, Jean-Paul Roché.

Commission formation : Responsable : Didier Jacquelin, Georges Roche.

Commission secrétariat : Responsable : Jean-Pierre Cayet.

Commission finances : Responsable : Jean-Pierre Cayet, Georges Roche.

Il va de soi que ces commissions travailleront avec les membres des Groupes Techniques qui, de par leurs grandes compétences sont indispensables au bon fonctionnement de notre structure.

GROUPES DE REFLEXION 2006

Modélisme Roulant : relance et nouvelles orientations :

Membre de la CNS, responsable du G.R. : Georges Roche, constitué de : Claude Le Quellenec, Fabrice Dubois, Jean-Claude Rey, Jean-Pierre Cayet, *Stephen Singer*.

Développement de la Communication (plaquette, internet, lettre de SAM) + rapprochement avec les autres Fédérations :

Membre de la CNS, responsable du G.R. : Georges Roche, constitué de : Jacques Weyn, Jean-Paul Thebault, Michel Thouin, Stephen Singer, Robert Granseigne.

Modélisme Aérien : formation et qualification de formateurs, diplômes CAPA et PasSport :

Membre de la CNS, responsable du G.R. : Didier Jacquelin, constitué de : Jean-Paul Thebault, Alain Gless, Stephen Singer, Yves Aubry, Bernard Littière.

Groupes refonte de documents : Alain Gless, Robert Granseigne, Georges Roche, Jean-Paul Roché, René Rey. Pour ce 1er week-end de travail, les nouveaux membres du GT planchaient, entre autre, sur la : « **refonte des documents** ». Ainsi, divers points ont été modifiés et/ou ajoutés.

Il a été décidé que dorénavant, les modifications seront inscrites courant décembre pour être appliquées l'année suivante.

On fera apparaître sur les dossiers d'inscription : *Les règlements applicables et appliqués lors de cette épreuve se trouvent sur le site <http://samclap.free.fr> (pas avant le 31.12.2005).*

Les groupes de réflexions sont dans l'attente de toutes vos suggestions.

MODIFICATIONS REGLEMENTS :

2- Réglementation aéro :

Ne changent pas, les paragraphes :

- 2.1- Vol libre
- 2.2- Vol circulaire individuel
- 2.5- Radiocommande avion
- 2.6- Fusées
- 2.7- Cerf-volants

Changent , les paragraphes :

- 23- Vol circulaire de groupe (changement de numérotation)
- 24- Planeur RC durée précision

À propos de l'aéromodélisme : La nouvelle base de Créteil se propose de travailler en partenariat.

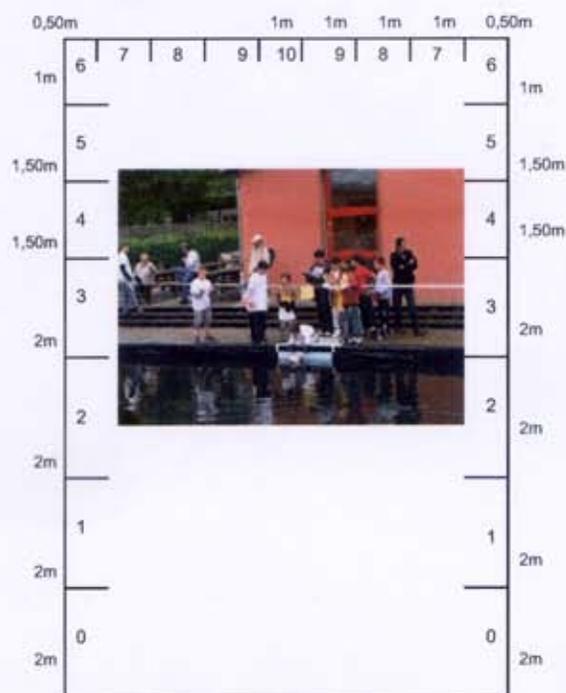


3- Réglementation navale :

Il y aura plus d'exigence dans le respect des horaires dans les épreuves voile R.C. et racers.

3.1-Ligne droite électrique :

Afin de faciliter la réalisation d'un bassin



artificiel pour les nationaux, les nouvelles normes du bassin de ligne droite électrique seront celles-ci :

Pour la zone de départ, une planche posée sur le bord du bassin évite son écrasement.

Un bassin de 8 m de large par 12 m de long est suffisant.

Le nombre de parcours à effectuer sera décidé sur les lieux en fonction des conditions matérielles (météo, nombres de jours du critérium, ...). Il est également souhaitable que les conclusions du jury soient acceptées sans appel.



3.3-Voile R.C. :

3.3.1- Remplacer : « Il est fortement ... du département) » par : « Le modèle devra porter sur la grand voile une immatriculation à quatre caractères

alignés composée du numéro du département suivi de deux lettres ou chiffres (ex. : 29JP ou 2948). Les caractères devront avoir une hauteur comprise entre 9 et 10cm et une largeur de 6 cm. »

3.3.2- Après : « ...le triangle olympique sera retenu. », ajouter : « Dans ce cas, les skippers devront piloter à partir de la zone qui leur est dévolue ».

3.3.5- Ajouter en tête du paragraphe : « Les skippers devront être présents au départ à l'heure prévue pour la première manche. Ensuite, un délai de 5 minutes sera respecté entre la fin du temps

réglementaire d'une manche et le lancement de la manche suivante. Les skippers retardataires ne seront pas attendus. »

Ajouter en fin de paragraphe : « La mise à l'eau des voiliers n'est pas autorisée dans le laps de temps situé entre 30 secondes avant le top départ et 30 secondes après. »

34-Maquette :

« Dans ce cas, les skippers devront piloter à partir de la zone qui leur est dévolue. »

Les réflexions ont entretenu le débat sur la maquette, plus que les modifications.

Les réflexions sur l'utilité d'instaurer une carte d'identité pour les maquettes (comme pratiqué dans le Pas de Calais) et d'une décote liée à l'âge du modèle sur la note de présentation. Les idées directrices du débat :



Rester le plus juste possible.

Ne pas décourager le jeune qui voit tous les ans le même bateau obtenir la note maximum, sans être jamais modifié.

Ne pas fermer la porte au concurrent qui n'a pas le temps (animateur de club par ex.) de construire un nouveau bateau tous les ans.

Favoriser la notation du concurrent qui construit son modèle de toutes pièces par rapport à celui qui vient avec un bateau du commerce pré-construit.

Il est important de garder en mémoire que : **L'épreuve maquette doit rester une vitrine des réalisations du SAM-CLAP.**

Coté fréquences radio :

Devant la difficulté de trouver les fréquences en 72,250, 72.490, 72.330 Mhz initialement prévues (sauf Multiplex), il est décidé de prendre les fréquences 72.260, 72.480 ou 72.330.

3.5-Racers :

« Les pilotes devront piloter à partir de la zone qui leur est dévolue »

3 . 5 . 1 -

Ajouter en fin :

« Un support de numéro solide (abs, alu...) et vertical de 8,5x5,5cm mini (carte téléphonique par ex.) doit être prévu sur le racer de manière à être visible et lisible de profil, en recto-verso, portant des



numéros de : 40 mm de haut X 35 mm de large.

Il est fortement conseillé, pour la première année de :

Prévoir un double jeu de numéros de 1 à 9 pour numéroter les bateaux.

De prévoir un coupe-circuit facilement accessible, pour la sécurité des récupérateurs.

3.5.6- Ajouter à la fin , pour les juges de bouées : « Il peut s'agir des concurrents d'une course précédente ou de la dernière course ».

Aucune modification n'est apportée cette année mais le GR et la CNS ont émis une réflexion sur l'utilité d'instaurer une carte d'identité pour les maquettes (à l'instar de ce qui est pratiqué dans le 62) et d'une décote liée à l'âge du modèle sur la note de présentation.

Les idées directrices du débat :

- Rester le plus juste possible.
- Ne pas décourager le jeune qui voit tous les ans le même bateau noté au maximum sans être jamais modifié.
- Ne pas non plus fermer la porte au concurrent qui n'a pas le temps (animateur de club par ex.) de construire un nouveau bateau tous les ans.
- ♦ Favoriser dans la notation le concurrent qui construit son modèle de toutes pièces par rapport à celui qui vient avec un bateau du commerce pré-construit.

- ♦ **L'épreuve maquette doit rester une vitrine des réalisations du SAM-CLAP.**

R4- Réglementation modélisme roulant :

Dans cette réglementation, les paragraphes :

- 4.1- Ligne droite
 - 4.2- Gymkhana
 - 4.3- Buggy électrique
- Ne changent pas.



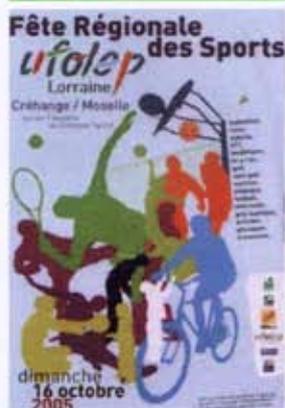
Par contre il faut regarder les paragraphes :

- 4.4- Buggy thermique (voir règlement remanié par le GR modélisme roulant)
- 4.5- Electrique débutants (idem)
- 4.6- 1/10 DTM (idem)
- 4.7- Mini Z (idem)
- 4.8- Endurance (idem)

Tous les règlements des critères nationaux, sont toujours consultables sur le site :

<http://samclap.free.fr> (pas avant le 31.12.2005).

Informations diverses :



La fête régionale des sports de l'UFOLEP Lorraine, à eu lieu le dimanche 16 octobre à



Créhange en Moselle.

Elle fut un succès, avec une participation d'environ 880 participants, répartis sur environ 20 activités, sous un soleil superbe et sur un site très agréable et fonctionnel.



Le CLAP était représenté avec les bateaux écoles, les voitures radiocommandées et l'atelier citrons bleus. Toutes ces animations ont particulièrement bien fonctionnées.

CRITERIUM NATIONAL MODELISME ROULANT

Le critérium national modélisme roulant devait se dérouler les 29 et 30 octobre 2005 à Blois. National préparé par Le Délégué Départemental UFOLEP 41, BENTHANANE Mohamed et le délégué UFOLEP 92, Georges ROCHE.

Bilan : Une semaine avant le rendez-vous, le critérium a été annulé par manque de concurrents. Mais le plus grave, est certainement le manque de réponse des départements, aux invitations des deux délégués qui avaient fait un bon travail de valorisation et de redynamisation du national voitures.

Maintenant, il est grand temps que chacun se pose la question :

« pourquoi cet échec »? Il faut trouver des raisons et solutions avant les critères 2006, afin que nous puissions tenter



une nouvelle expérience en 2006.

Claude LEQUELLENEC (Sam-Clap 35), Fabrice DUBOIS du 62, Georges ROCHE et Jean-Claude REY (membre du GT roulant) ne veulent absolument pas baisser les bras. Aussi, cette coordination verrait son report à Pâques 2006 (samedi 15, dimanche 16 et retour lundi 17) à RENNES dans le gymnase du Club Rapatel où ont lieu habituellement les rencontres modélisme roulant du 35. Nicolas BECHU (délégué UFOLEP 35), d'accord sur le principe, va en parler à son comité directeur et, si accord de ce dernier, faire la demande officielle au National UFOLEP. Seuls seraient retenus pour ce critérium les modèles roulants électriques.

Pour toutes réflexions sur ce sujet, prendre contact par courrier électronique à : groche@ligue92.org ou par courrier : UFOLEP, 101-111 avenue Jules Quentin 92000 NANTERRE ou par fax au : 01.46.69.92.23.

DATES DES CRITERIUMS NATIONAUX 2006

- ♦ Avions : **1er et 2 juillet** à Pont St Vincent (54)
- ♦ Bateaux : **3, 4 et 5 juin** à Étampes (91)
- ♦ Voitures : **15 et 16 avril** à Rennes (35)

DATES DES REUNIONS CNS/GR 2006

- ♦ **4 et 5 février** à Étampes (suivi des actions, préparation du national naval et signature du cahier des charges) + réunion du G.R. modélisme roulant.
- ♦ **8 et 9 avril** à Nancy (suivi d'actions, préparation du national aéro et signature du cahier des charges aéro) + G.R. modélisme aérien.
- ♦ **9 et 10 septembre** à Poissy (préparation saison 2007, national roulant et signature du cahier des charges).

Le Trophée UFOLEP OFFSHORE « ENDURO 35 »

Ce trophée particulier à l'UFOLEP rassemble des bateaux offshore qui doivent, selon le règlement, avoir une coque ne dépassant pas 150 cm, ne pesant pas plus de 12 kg et une motorisation essence n'excédant pas 35 cm³.

C'est sur cette base que la première manche de la saison s'est déroulée à Bourges sur le plan d'eau du Val d'Auron le



dimanche 16

octobre 2005. Cette épreuve était organisée par le club ARMB de Bourges sous la houlette de Bruno Ruffin, son président, un des initiateurs de

la formule à l'UFOLEP.

La compétition a débuté par un briefing au cours duquel le

directeur des courses, Franck Paudecerf, a rappelé le travail accompli par Jacques Weyn et la CNS Sam Clap pour rédiger les règlements de cette catégorie propre à l'UFOLEP. L'épreuve s'est déroulée en deux manches : 1h30 le matin et 2h30 de course l'après-midi avec 13 concurrents. Une belle course sur un superbe plan d'eau qui comme toujours a attiré un public captivé par la vitesse et la dextérité des pilotes. Seuls quelques problèmes moteurs ralentiront les rares malchanceux.

Les résultats de cette première manche:

1^{er} Noël Bernardini, 2^{ème} : Thierry Carpentier, 3^{ème} : MAB 77, 4^{ème} : Claude Leclercq, 5^{ème} : Les Furieux.

Il est à noter que ce Challenge est ouvert à tous les licenciés UFOLEP et FFMN, c'est comme le rappelait les organisateurs, une preuve de plus de la bonne ambiance qui règne entre les deux fédérations de modélisme naval.

Claude Leclercq très satisfait de ses résultats nous a fait remarquer que son modèle (un Narval) qui tourne depuis Breil 2003 était toujours en mesure de se classer, preuve qu'un moteur bien entretenu (un Zenoah 230 marinisé)

contribue sérieusement à la compétitivité du bateau.

Franck Paudecerf nous communique le calendrier du Trophée UFOLEP Offshore « Enduro 35 » :



10 octobre 2005 : 4 heures de Bourges (ARMB - 18)

20 novembre 2005 : 4 heures de Viry-Chatillon (CNV - 91)

23 avril 2006 : 6 heures non-stop de Jabline (MAB - 77)

7 mai 2006 : 4 heures de Macon (Club Macon - 71)

26 et 27 mai 2006 : 24 heures de Viry-Chatillon (CNV - 91)

une date en juin 2006 : 4 heures Bourges (AMRB - 18)

17 septembre 2006 : 4 heures de Viry-Chatillon (CNV - 91)

La mot final revient à Jacques Weyn qui aimerait que les « Offshoristes » nous présentent aussi la catégorie Offshore thermique Eco 2 cm³ lors du Critérium National de modélisme Naval qui aura lieu à Etampes (91) les 4 et 5 juin 2006. Affaire à suivre d'autant que ces modèles sont relativement simples de conception et que leur motorisation reste économique comme le stipule la formule, Claude Leclercq fournira prochainement un plan téléchargeable sur le site du CLAP 54...

Georges Roche



Construction économique pour tous :

IZICRAFT



Je viens de terminer la conception et la construction d'un modèle d'avion électrique sur la

base du cahier des charges minimaliste suivant :

- modèle destiné aux débutants complets, tant au niveau construction qu'au niveau pilotage ;
- modèle le moins coûteux possible ;
- matériel de construction tiré de la caisse ;
- modèle capable d'atteindre rapidement l'altitude de sécurité, puis de voler à très basse vitesse
- modèle vite construit, vite réparé.

En partant de cette base, voici les caractéristiques du modèle telles que je les ai définies (et respectées) :

- construction tout Dépron, proche de celle du P o l y ;
- envergure 1,25 m, longueur : 0,75 m ;
- profil perso 180 mm de corde, 11% d'épaisseur ;
- surface alaire : 22, 5 dm² ;
- masse totale en état de vol : inférieure à 650 g => charge alaire <> 30 g / d m² (ça, c'est pour les maçons, en fait, j'arrive à 610 g et donc 27 g / d m²) ;
- motorisation format 400 6V, variateur 30 ampères BEC (surdimensionné, mais c'est celui que j'avais dans ma caisse), hélice APC 7x3 en direct, pack propulsion 7 éléments NiCd (j'ai pas investi !)

- radio 3 voies, servos standard (Au départ, j'ai installé ma vieille Terra Top amortie depuis 15 ans, mais le père Noël - pas celui



qui fricote avec l'archange Gabriel, l'autre, le vrai - étant passé cette année en juin, je n'ai pas résisté au plaisir d'une Futaba 6 Exa et à deux mini-servos, d'ailleurs pas plus chers que des standards).

Coût hors radio, mais avec la motorisation, le variateur et les accus : inférieur à 50 Euros. (la structure seule revient à environ 9 Euros).

Après de longues séances d'essais (une

trentaine de vols et aucune casse), quelques conclusions :

- Je n'ai corrigé que le débattement des gouvernes et le piqueur moteur qui était à peine suffisant ;
- décollage du sol possible mais difficile pour des débutants complets si le vent n'est pas pile poil dans l'axe (train classique + béquille fixe) ;
- en lancer main, une pichenette sans élan suffit.

Prise d'altitude rapide avec un angle qui peut être important (> 30°) sans velléités de décrochage ;

- le vol moteur

coupé est un plané de Poly avec un plan à peine plus prononcé ;

- pour le reste du vol, gaz au 1/4 de la course pour la tenue en palier, pilotage pratiquement avec le seul manche de droite, la tenue d'assiette s'effectuant aux gaz. La profondeur ne sert que pour réaliser des atterros en kiss landing ;

- le décrochage survient à - très - basse vitesse, bien en ligne. Il suffit de tout lâcher pour retrouver une ligne de vol orthodoxe ;

- le machin se retourne la crêpe assez facilement : boucle sans problème après une légère prise de badin, id. pour le renversement, le vol dos tient comme sur un deux axes avec un profil plan convexe : manche au tableau, gaz aux 3/4 et on ne touche pas à l'inclinaison.

- durée de vol avec un accu NiCd 7 éléments 550 mAh : vol calme : au minimum 10 minutes (+ si pompes), vol musclé : environ 6 minutes.

Si le père Noël passe en juillet, j'essaierai avec des NiMH, on doit pouvoir atteindre au moins les 20 minutes.

Nom de baptême possible pour l'engin : Izicraft.

Jean-Paul THEBAULT

